



Dépliant sur les condamnations injustifiées — Appel de propositions s'adressant aux artistes

[Innocence Canada](#) et le [Centre d'amitié autochtone Odawa](#) invitent les artistes inuit(e)s, métis(es) et membres des Premières Nations à proposer une illustration pour un dépliant sur la rectification des condamnations injustifiées.

Innocence Canada

Innocence Canada est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de défendre et d'innocenter les personnes qui ont été condamnées pour un crime qu'elles n'ont pas commis. Nous nous employons également à prévenir les injustices futures en misant sur l'éducation juridique et en demandant des réformes juridiques.

Le Centre d'amitié autochtone Odawa est un organisme à but non lucratif qui fournit des services à la communauté autochtone d'Ottawa.

Le projet

Les personnes inuites, métisses et membres des Premières Nations sont surreprésentées dans le système de justice pénale du Canada et sont vulnérables aux condamnations injustifiées. Innocence Canada, en partenariat avec le Centre d'amitié autochtone Odawa, veut aider à prévenir de telles injustices.

Le projet a deux principaux objectifs : aider les organismes à but non lucratif à mieux répondre aux questions relatives aux condamnations injustifiées et fournir une ressource aux personnes inuites, métisses et membres des Premières Nations afin d'améliorer l'accès à la justice pour ces communautés.

Ce projet est financé par la Ministère de la Justice.

Rémunération

L'artiste sélectionné(e) recevra un cachet de 1 000 \$.

Le dépliant

Le dépliant sera plié en trois — deux fois sur la partie centrale —, et offrira donc six panneaux d'information. Le dépliant sera distribué à l'échelle du pays et l'illustration devrait refléter la diversité des communautés autochtones, inuites, métisses et des Premières Nations qui habitent sur l'île de la Tortue.

Les personnes qui ont été condamnées injustement peuvent prendre différentes voies pour obtenir justice. Les trois panneaux intérieurs du dépliant contiendront une illustration qui présentera les étapes à suivre en cas de condamnation injustifiée. L'illustration proposée doit refléter ces étapes.

Sur le site Web d'Innocence Canada, à <https://innocencecanada.com/the-latest/innocence-canada-exclusives/call-for-artists/>, vous pouvez télécharger un document contenant l'information que l'on doit retrouver dans l'illustration. Veuillez remarquer qu'Innocence Canada se chargera de traduire l'illustration de l'artiste sélectionné(e) dans les deux langues officielles.

Instructions relatives au dépliant

Innocence Canada et le Centre d'amitié autochtone Odawa examineront les illustrations proposées. Les artistes doivent envoyer leur illustration en anglais ou en français. Cette illustration sera imprimée sur les panneaux intérieurs de la brochure. L'illustration doit refléter l'information fournie dans la section « LE CHEMIN VERS LA JUSTICE ».

MÉDIAS NON ADMISSIBLES : Photos, photos numériques et images difficiles à reproduire sous forme imprimée.

TAILLE : Les illustrations doivent tenir sur une page de 8,5 po X 11 po en format horizontal.

FICHIERS : Les fichiers doivent être soumis dans l'un des formats suivants : pdf, jpeg.

STYLE : Tous les styles sont admissibles.

THÈME : Tous les thèmes sont admissibles.

PRÉSENTATION : Seules les illustrations numérisées en vue d'une reproduction sur papier sont admissibles pour ce projet.

DROITS D'AUTEUR : Seules les illustrations originales et nouvelles sont admissibles.

Instructions générales pour les proposants

DROITS D'AUTEUR : Les images provenant de banques d'images ou les photos prises par des photographes professionnels ne peuvent être utilisées dans l'illustration, même sous autorisation ou licence payante. Comme le prévoit la loi canadienne, les droits d'auteur associés à l'illustration appartiennent à l'artiste. En participant à cet appel de propositions, vous autorisez Innocence Canada et le Centre d'amitié autochtone Odawa à utiliser votre illustration sur nos sites Web, sur nos affiches et dans d'autres supports publicitaires, tant imprimés que numériques, selon les besoins. Innocence Canada et le Centre d'amitié autochtone Odawa se réservent le droit de refuser les illustrations qui ne cadrent pas avec notre mandat. L'illustration doit être signée par l'artiste.

Seules les illustrations originales et nouvelles sont admissibles. Les œuvres qui ont déjà été présentées dans le cadre d'une exposition ne sont pas admissibles.

CONSIGNES POUR LES ILLUSTRATIONS : Seront refusées les images soumises au moyen du système de soumission électronique qui sont floues ou mal cadrées, qui contiennent un arrière-plan ou un cadre, qui ont été soumises par erreur ou qui n'ont pas été soumises en format horizontal. Avant de soumettre votre illustration par voie électronique, veuillez recadrer vos images de sorte à exclure les bords visibles du fond ou du support. Veuillez également soumettre une brève description (trois à quatre phrases) pour aider le comité de sélection à bien comprendre votre illustration. L'illustration doit être numérisée et envoyée en format PDF ou JPG.

Le comité de sélection peut suggérer ou demander des changements mineurs à l'illustration, au besoin, afin d'assurer un rendu adéquat de la version finale en format imprimé. L'artiste sélectionné(e) travaillera avec le comité de sélection pour finaliser l'illustration aux fins d'impression.

PRÉSENTATION D'UNE ILLUSTRATION : Cet appel de propositions est ouvert aux artistes autochtones, inuit(e)s, métis(es) et des Premières Nations qui habitent au Canada. Veuillez envoyer votre soumission ici : <https://form.jotform.com/203152729085253>

DATE LIMITE : L'illustration finale doit être soumise d'ici le **15 mars 2021**.
Nous informerons l'artiste sélectionné(e) en avril 2021.

CONDITIONS : En soumettant un dossier de proposition, les personnes participantes acceptent automatiquement les lignes directrices et les règles énoncées dans le présent document. Innocence Canada et le Centre d'amitié autochtone Odawa ne fourniront pas de commentaires sur les dossiers présentés. Leur décision est définitive; en soumettant une illustration dans le cadre de cet appel de propositions, vous acceptez leur décision.

Contactez-nous

Si vous avez des questions, veuillez contacter Stéphanie Nowak, Directrice d'éducation à Innocence Canada, au snowak@innocencecanada.com.

Information sur l'organisateur — Innocence Canada

La Fondation Innocence Canada est un organisme de bienfaisance enregistré au Canada (n° 8551 45462 RR0001) qui a pour mandat de :

- fournir des services juridiques aux personnes à faible revenu au Canada pour les aider à démontrer qu'une condamnation injustifiée s'est produite et innocenter la personne condamnée injustement;
- sensibiliser le public au droit criminel et à la procédure judiciaire;
- fournir une aide financière aux clients à faible revenu qui ont été condamnés à tort pour les aider à subvenir à leurs besoins essentiels;
- soutenir les initiatives d'éducation qui visent à faire connaître les causes à l'origine des condamnations injustifiées.

Pour faire un don, visitez : <https://innocencecanada.com/donate>.

Information sur l'organisateur — Centre d'amitié autochtone Odawa

Le Centre d'amitié autochtone Odawa propose un calendrier complet d'événements pour tous les groupes d'âge et pour tous les besoins, ainsi que des événements culturels et des activités sociales et récréatives. Nous accueillons toute suggestion et toute aide qui pourrait nous permettre d'améliorer nos services. En plus d'être un organisme à but non lucratif, Odawa est également un organisme de bienfaisance enregistré (n° 128017852RR0001).

Pour faire un don, visitez : <https://www.canadahelps.org/fr/dn/14251>.